Au service
des peuples
et des nations

المندوبية الوزارية
المكلفة بحقوق
الإنسان

Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme
Interministerial Delegation for Human Rights

Prestations d'impression et d'interprétariat dans le cadre de la rencontre parallèle relative à la 58ème session du conseil des droits de l'homme à Genève

TdRs N°01/DIDH/PNUD

Termes de Références (TdRs)

Année : 2025

Article 1. Objet de la consultation

Prestations d'impression et d'interprétariat dans le cadre de la rencontre parallèle relative à la 58ème session du conseil des droits de l'homme du 24/02/2025 au 28/02/2025 à Genève.

Article 2. Conditions générales

Les prestations objet de cette consultation, seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur, telle qu'elle a été stipulée par l'article III de l'accord de financement et selon le Guide de la Dépense du Projet N° 01001692 ainsi que les normes admises dans les secteurs de l'interprétariat et l'impression.

Article 3. Consistance de la prestation

Prestation d'interprétariat :

2 Interprètes pour la traduction simultanée le 25 /02/2025, comme suit :

-Anglais ⟺ Français ;

- Français ⟺ Anglais.

Prestation d'impression :

-Porte documents simili cuir avec couleur (rouge et vert), Armoiries du Royaume (extérieur) et logo de la DIDH (intérieur) ;

-Kit documentaire comme suit :

Document	Nombre de pages (papier couché brillant)
Concept Note du Side Event – EN	2 (A4)
Concept Note du Side Event – FR	2 (A4)
Concept Note du Side Event – AR	2 (A4)
Flyer du Side-event – EN	2 (A5)
Flyer du Side-event - FR	2 (A5)
Flyer du Side-event - AR	2 (A5)

MGF – EN	6 (A4)
Déclaration de Marrakech (EN, FR, AR)	8 (A5)
Déclaration d'Asuncion (EN, FR, ES)	15 (A5)
Flyer DIDH – AR	6 (dépliant)
Flyer DIDH – EN	6 (dépliant)
Flyer programmes EN	4 (A5)
Flyer programmes FR	4 (A5)
Flyer programmes AR	4 (A5)
Bilan des Accomplissements de la DIDH 2024 – AR	52 (17/24)
Bilan des Accomplissements de la DIDH 2024 – EN	55 (17/24)
Bilan des Accomplissements de la DIDH 2024 – FR	~55 (17/24)

-Sac avec l'identité visuelle de la DIDH.

Article 4. Lieu d'exécution ou de livraison

Prestation d'interprétariat :

- Palais des Nations à Genève.

Prestation d'impression :

- Siège de la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme-Rabat.

Article 5. Date de livraison

Prestation d'impression :

- 23/02/2025.

Article 5. Modalité de règlement

Les paiements des prestations objet de la présente consultation sont consentis après la réalisation des prestations sur la base des prix indiqués au bordereau des prix détail estimatif. De ce fait le titulaire remet à l'administration une facture en 3 exemplaires décrivant les prestations réalisées et le montant à payer.

Le paiement se fera sur la base des quantités et prestations réellement livrées ou exécutées.

Les sommes dues au titulaire des TdRs seront versées au Compte bancaire du prestataire.

Article 6. Bordereau des prix

Numéro de prix	Désignation	Unité de mesure	Quantité	Prix Unitaire HT en DH	Prix Total en DH
1	Interprètes pour la traduction simultanée, le 25/02/2025 comme suit : -Anglais ⟺ Français ; - Français ⟺ Anglais.	Homme/jour	2		
2	Kit documentaire	Unité	200		
4	Porte document en similicuir	Unité	100		
5	Sac avec l'identité visuelle de la DIDH	Unité	200		
TOTAL HT					
TVA (20%)					
TOTAL TTC					

Arrêté le présent Bordereau des prix – Détail estimatif au montant de :

Article 7. Examen et évaluation des offres

Le Directeur National du Projet désigne une commission d'examen et d'évaluation des dossiers administratifs et techniques ainsi que les offres financières, le concurrent ayant présenté l'offre financière la moins disante est celui qui sera retenu.

Tout dossier administratif et technique incomplet sera écarté.

Article 8. Condition de participation

Peuvent, valablement, participer et être attributaire, ceux qui :

- Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- Sont en situation fiscale régulière ;
- Sont affiliées à la CNSS ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes ;

Article 9. Contenu de l'offre

1. Dossier Administratif :

- Les statuts de la société ;

- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière

Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou par tout autre organisme de prévoyance sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers l'organisme concerné;

- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation au registre de commerce en vertu de la législation en vigueur.

2. Dossier technique :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant, le cas échéant, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé, avec précisons de la qualité de sa participation.

3. Offre financière

-Bordeaux des prix-détail estimatif.